

## **NOTICE EXPLICATIVE FICHE FINANCIERE**

Cette fiche est un document réel simplifié qui sert à évaluer le coût d'un contrat de recherche ou d'une prestation de services que ceux-ci soient lucratifs ou non. Elle est utilisée pour tous les contrats et prestations.

### **Dépenses de personnel**

Il s'agit dans cette partie, d'identifier toutes les personnes qui se sont impliquées professionnellement dans votre thèse, autres que vous ou des personnes qui auraient été recrutées spécifiquement sur votre contrat de thèse. C'est le cas aussi d'étudiants en Master 2 qui réalisent leur stage de laboratoire en travaillant sur votre projet (voir Coûts directs)

Il s'agit en général de votre ou vos encadrants et co-encadrants, d'autres personnels du laboratoire comme des techniciens, informaticiens, ingénieurs d'étude...mais aussi de vos éventuels partenaires industriels ou autres acteurs du monde socio- économique (Association, collectivités...)

Estimez en heures leur temps passé sur votre projet, n'oubliez pas également les temps de correction d'articles, de relecture de thèse, de préparation de colloques, de réunion de travail... et multipliez par le taux le plus adapté à leur fonction.

Vous trouverez aussi si vous le souhaitez des informations concernant les salaires sur le site du ministère :

- Maîtres de conférence et professeurs des Universités : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22663/devenir-enseignant-du-superieur.html#carriere-et-remuneration>
- Directeurs de recherche : <http://www.enseignementsuprecherche.gouv.fr/cid23164/directeur-de-recherche.html>
- Chargés de recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23162/chargé-de-recherche.html#carriere-et-remuneration>
- Ingénieurs de Recherche : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23194/ingenieur-de-recherche.html>
- Ingénieur d'études : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid23195/ingenieur-d-etudes.html>
- Technicien de laboratoire : <http://www.education.gouv.fr/cid1084/technicien-laboratoire.html>

<b>Dépenses de personnels Université</b>			
	Tarif €/h	Nbre heures	Total
Professeurs	48		=
Maitre de conférences	34		=
Ingénieurs de Recherche	31		=
Ingénieurs d'Etudes	27		=
Assistants Ingénieur	21		=
Techniciens, Agents	16		=
<b>Total A</b>			= €

### **Amortissement des matériels du laboratoire (ou du service).**

**Est considéré comme amortissable tout matériel dont le montant est supérieur à 800 € HT. A titre d'exemple, une chaise n'est pas amortissable, mais un lot de chaises s'il dépasse 800 € HT l'est.**

Le coût horaire est calculé sur une base de 1600 heures par an. Il reste à saisir le coût d'achat de l'appareil et sa durée d'amortissement en se basant sur les informations des services financiers de la composante (ex: *Logiciels = 3 ans, Informatique = 5 ans, Matériels = 8 ans*) Puis, saisir le nombre d'heures d'utilisation pour la prestation. Le calcul s'effectue ensuite automatiquement.

NB: Même lorsque des appareils ont déjà été totalement amortis, leur charge est comptabilisée suivant cette méthode.

Les coûts d'exploitation spécifiques supplémentaires sont les coûts supportés par le laboratoire pour la maintenance, l'entretien, le fonctionnement d'appareils spécifiques ou partagés au sein d'une composante qui vous ont servi pendant votre thèse.

<b>Amortissement des matériels utilisés (hors informatique)</b>						
<i>Coût horaire = (Coût d'achat / Durée d'amortissement) / 1600</i>						
	coût achat	durée		Coût/h	Nbre heures	Total
Matériel 1			/1600 =			=
Matériel 2			/1600 =			=
Matériel 3			/1600 =			=
Matériel 4			/1600 =			=
				<b>Total B</b>		=
Coûts d'exploitation spécifiques supplémentaires				<b>Total C</b>		=
<b>TOTAL COÛTS INDIRECTS</b>				<b>Total A + B + C</b>		= €

### Les coûts directs

Il s'agit des dépenses spécifiques liées à la prestation. Par exemple: consommables, frais de missions, colloques, congrès, achats divers, sous-traitance, petits équipements, etc...

Ces dépenses doivent être en lien direct avec la prestation. Il s'agit d'une estimation.

<b>Dépenses spécifiques au contrat</b>			
<b>Consommables (D) :</b>		<b>Qté</b>	<b>PU</b>
Fournitures expérimentales			=
Fournitures de bureau			=
Achats divers : livres, revues .....			=
<b>Total D</b>			=
<b>Missions / Colloques / Congrès (E) :</b>			
Frais d'inscription			=
Frais de déplacement			=
Frais d'hébergement			=
Posters			=
<b>Total E</b>			= €
<b>Frais de formation (F) :</b>			
Formations spécifiques exigées pour la mission			=
Formations transversales et thématiques			=
<b>Total F</b>			= €

Dans le cadre de votre doctorat, vous devez et/ou pouvez bénéficier de formations. Il peut s'agir de formations spécifiques liées à l'utilisation d'un matériel spécifique ou d'un produit, de formations thématiques liées à votre domaine de spécialité ou de formations dites transversales comme de l'encadrement d'équipe, de la gestion de projet....

Prenez en compte soit le coût précis de la formation si vous le connaissez soit une somme forfaitaire de 53 €/jour de formation (850 €/jour : 16 participants).

<b>Coûts directs de personnel (G) :</b>	<b>Tarif/H</b>	<b>Nbre H</b>	
Personnels recrutés spécifiquement sur votre sujet dont stagiaires (DUT, M1, M2)			=
Doctorant			=
<b>Total G</b>			= €

## Dépenses pour le recrutement de personnels

Doctorants recrutés sur contrat de recherche, ingénieurs et techniciens recrutés spécifiquement pour une prestation de service ou un contrat de recherche.

Si vous ne bénéficiez pas de rémunération, il nous paraît important pour avoir une idée précise de la valeur financière de votre thèse que vous preniez de façon arbitraire le montant de l'allocation du ministère soit au 1<sup>er</sup> mars 2008 1658,25 € auquel vous ajouterez 40 % pour prendre en compte les charges patronales.

Il se peut aussi qu'un étudiant en DUT, M 1 ou M2 ait fait son stage pratique sur votre thématique, dans ce cas valorisez son temps en fonction de l'activité réalisée à partir du barème proposé dans la fiche financière/Dépenses de personnel.

## Environnement sur site

Le coût d'environnement représente les dépenses de personnels sur ressources propres (entretien, administratifs, logistique, fluides...). Les frais de siège représentent les dépenses d'entretien, de maintenance. C'est environ 10 % du montant total du contrat de recherche.

Beaucoup de doctorants de Sciences Humaines et Droit, travaillent chez eux. Si c'est le cas, vous pouvez parfaitement imputer une partie de vos frais : loyer, chauffage, eau, téléphone.

Environnement sur site / Frais de siège (H)	10 % du total A+B+C+D+E+F+G	=		€
---	-----------------------------	---	--	---

### TOTAL GENERAL

<b>COUT TOTAL</b>	<b>(Total A+B+C+D+E+F+G+ H)</b>	=		€
-------------------	---------------------------------	---	--	---